

**Le directeur**

Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

À Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement  
et leurs équipes éducatives

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de m'adresser à vous au moment où la plupart d'entre vous ont repris ou reprennent contact avec leur équipe éducative pour la rentrée scolaire.

Pour l'année scolaire 2017/2018, le réseau d'enseignement français à l'étranger compte 492 établissements dans 137 pays et devrait accueillir près de 350 000 élèves. Son attractivité se confirme cette année encore avec un nombre croissant de familles, françaises comme étrangères, qui font le choix de notre modèle éducatif pour leurs enfants. Cette croissance des effectifs conforte la place prépondérante de notre réseau scolaire à l'étranger pour accompagner la mobilité internationale de nos compatriotes et demeurer un vecteur majeur d'influence et d'attractivité pour notre pays.

Ce dynamisme du réseau des établissements homologués est complété par le développement du réseau complémentaire LabelFrancEducation qui comptait 158 établissements en 2016/2017 et dont la croissance se poursuivra en 2017/2018. Pour la première fois cette année, les stages de formation continue des personnels du réseau homologué seront ouverts aux personnels des établissements LabelFrancEducation, illustrant dans la pratique la complémentarité de ces deux offres éducatives distinctes au service de notre diplomatie globale.

Pour conserver son rôle essentiel, le réseau homologué doit s'adapter à un environnement international en constante évolution, une concurrence de plus en plus affirmée entre les systèmes éducatifs et un contexte budgétaire contraint. À ce propos, si la dotation de fonctionnement de l'Agence pour 2017 a été réduite dans le cadre de l'effort national de réduction des dépenses publiques, le Président de la République vient d'indiquer, le 29 août à l'occasion de la conférence des ambassadeurs, que les crédits de l'AEFE seraient préservés à partir de 2018.

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, cet effort budgétaire demandé à l'Agence ne doit pas nous détourner de notre objectif de maintien de l'excellence éducative du réseau. C'est pourquoi, j'ai souhaité renforcer à cette rentrée le service pédagogique de

l'Agence avec la création de deux postes d'inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux supplémentaires (IA-IPR d'espagnol, d'une part, et IA-IPR Sciences de la Vie et de la Terre, d'autre part). Ce renforcement conforte le rôle du service pédagogique en matière de suivi et de conseil aux établissements, en liaison avec les inspecteurs de l'éducation nationale du 1<sup>er</sup> degré en résidence. Il permettra également d'accompagner plus étroitement les équipes d'encadrement et d'enseignement, notamment pour ce qui concerne les évolutions conduites par le ministère de l'Education nationale.

Le développement du suivi d'homologation - mené conjointement avec les inspections générales du ministère de l'Education nationale, cinq inspecteurs des académies partenaires et les inspecteurs du service pédagogique de l'Agence - concerne pour cette campagne 2017/2018 une cinquantaine d'établissements. Cette procédure de suivi garantit dans la continuité la qualité éducative du réseau et sa conformité avec les exigences pédagogiques du ministère de l'Education nationale.

Enfin, conformément aux conclusions de la réunion interministérielle du 23 novembre 2016, le développement d'une politique ambitieuse de formation des personnels - notamment à destination des personnels non titulaires - demeure un enjeu central pour construire une culture professionnelle commune et favoriser l'acquisition des compétences qui garantissent la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves. Le rôle accru accordé aux enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique (EEMCP2) et aux enseignants maîtres-formateurs (EMFE) au sein des dispositifs de formation continue de vos pays et de vos zones est un élément essentiel pour consolider cette qualité éducative et accompagner les innovations pédagogiques.

L'ambition pédagogique du réseau d'enseignement français à l'étranger repose sur cette excellence académique, mais également sur la promotion des valeurs qui forgent notre modèle éducatif et sur l'exigence de construire une école inclusive, citoyenne et innovante.

La prise en compte de la diversité des profils, des parcours et des rythmes d'apprentissages doit permettre de concilier l'excellence du réseau avec la réussite de tous les élèves et d'accorder à la maîtrise de la langue française une attention particulière. De même, les écoles, collèges et lycées du réseau doivent promouvoir - dans leurs projets d'établissement et dans leurs pratiques - les valeurs essentielles à l'avenir de citoyens des élèves : la liberté d'expression, l'égalité filles/garçons, la tolérance, le respect, l'esprit critique et la curiosité intellectuelle... Le développement de la représentation des lycéens et des collégiens dans les instances des établissements doit permettre de valoriser la culture de l'engagement et faire des élèves des acteurs à part entière de leurs établissements.

Enfin, l'Agence place au cœur de son action le soutien aux projets et aux pratiques pédagogiques innovantes. À ce titre, la mise en œuvre d'une politique des langues innovante demeure une priorité pour répondre à l'exigence des familles comme à la concurrence croissante d'établissements internationaux. Cette politique pédagogique doit également tirer profit de toutes les potentialités du numérique au service des élèves et des apprentissages.

Dans ce cadre, la plateforme Agora - sur laquelle plus de 17 000 lycéens et jeunes anciens élèves du réseau échangent déjà sur l'orientation et la vie étudiante - sera ouverte cette année à l'ensemble des lycées du réseau. Cette extension permettra de porter un dispositif innovant d'échanges scolaires pour les élèves de 2<sup>nde</sup> des établissements. Ce projet de mobilité "ADN AEFÉ" offrira aux élèves la possibilité d'effectuer une partie de leur année scolaire dans un autre établissement du réseau. Ils auront ainsi l'opportunité d'enrichir leur parcours par l'immersion dans un nouvel environnement scolaire et linguistique ainsi que par la découverte d'un autre pays et d'une autre culture.

Notre réseau scolaire à l'étranger demeure un puissant levier pour promouvoir l'enseignement supérieur français et attirer en France les talents de demain. Les établissements doivent pleinement s'associer à cette diplomatie étudiante menée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et relayée par l'Agence. Les partenariats conclus par l'AEFE avec l'école Polytechnique en novembre 2016 et avec Paris Sciences Lettres en février 2017 s'inscrivent dans cette dynamique collective.

Le réseau des anciens élèves des lycées français du monde est également un atout de premier plan pour l'attractivité de notre pays, le rayonnement de sa langue, de sa culture et de son savoir-faire éducatif. C'est pourquoi l'Agence lancera en novembre 2017 une plateforme numérique mondiale dédiée aux anciens élèves afin de renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre tous ceux qui ont bénéficié de notre modèle éducatif à l'étranger. Ce nouvel outil formera un réseau social, associatif et professionnel qui sera un atout supplémentaire pour valoriser vos établissements et accompagner tous les anciens élèves dans leurs projets d'études supérieures, leurs parcours professionnels ou leur mobilité à l'international.

En ce début d'année scolaire, je tiens à vous assurer que l'Agence est pleinement mobilisée - en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et les postes diplomatiques - afin que toutes les mesures nécessaires à la sécurité des élèves et des personnels soient mises en œuvre. Cette priorité se traduit par la création cette année d'un service prévention et protection des établissements avec le recrutement d'un poste supplémentaire dédié aux questions de sécurité à l'Agence. De même, un effort important sera porté sur la formation des personnels sur le terrain avec des stages organisés dans chacune des zones du réseau. Cette politique de formation permettra le renforcement des formations aux premiers secours, la mise en place de formations de prévention et de gestion de crise en milieu scolaire et le développement des formations de sécurité-sûreté qui viendront appuyer l'élaboration des PPMS attentat-intrusion et des PPMS risques majeurs.

La dotation spécifique de 14 M€ - allouée à l'AEFE pour 2017 - a déjà permis de mener de nombreux travaux de sécurisation dans les établissements. Une 4<sup>e</sup> commission d'octroi de subventions se tiendra en octobre 2017 afin de compléter, le cas échéant, les mesures de protection déjà engagées. Enfin, des actions seront également menées pour réduire les risques liés à la cybersécurité auxquels le réseau est exposé.

Une note du service prévention et protection des établissements vous sera très prochainement transmise et détaillera les projets et les mesures prises pour cette année scolaire.

L'instauration d'un dialogue constructif avec les parents d'élèves - qui sont les premiers partenaires des établissements et participent au succès du réseau - est un élément essentiel pour une gouvernance apaisée et efficace. Dans le prolongement des séminaires organisés l'année dernière à l'attention des établissements conventionnés, des séminaires de gouvernance seront proposés cette année aux établissements partenaires de toutes les zones du réseau.

De même, j'appelle votre attention sur l'importance attachée par l'AEFE aux conditions de travail des personnels du réseau et au maintien d'un dialogue social harmonieux au sein des instances règlementaires comme dans la gestion quotidienne de vos établissements. La mise en œuvre du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) constitue une étape importante pour les personnels du réseau. Pour vous aider dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, la direction des ressources humaines de l'Agence sera votre interlocuteur et mettra en place des formations préalables à l'organisation des rendez-vous de carrière qui débiteront en 2018.

La nouvelle circulaire n°515 du 8 février 2017 et l'élaboration d'un guide de gestion des personnels de droit local s'inscrivent dans la volonté de l'Agence de mieux accompagner les établissements dans la gestion de ces personnels qui concourent pleinement, avec les personnels de l'AEFE, au succès du réseau et à la réussite des élèves.

L'Agence organisera ou relaiera cette année encore plusieurs projets fédérateurs qui impliqueront vos établissements. La conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 23) qui se tiendra en Allemagne en novembre 2017, la 4<sup>e</sup> édition de l'Orchestre des lycées français du monde, la 8<sup>e</sup> édition des Jeux internationaux de la Jeunesse ou la 6<sup>e</sup> édition d'Ambassadeurs en herbe rythmeront cette année scolaire. La thématique de l'éducation artistique et culturelle sera mise à l'honneur en 2017/2018 par l'Agence avec plusieurs rendez-vous au cours de l'année, en France comme dans le réseau. Toutes ces initiatives - qu'elles soient sportives, citoyennes ou culturelles - constituent une vitrine de notre savoir-faire éducatif, du professionnalisme de vos équipes et de la créativité des élèves du réseau.

Pour la première fois cette année, l'Agence organise une Semaine des lycées français du monde, du 12 au 19 novembre 2017. Ce grand rendez-vous permettra de faire mieux connaître nos établissements, de promouvoir les valeurs et les atouts de notre modèle éducatif et de renforcer le sentiment d'appartenance au réseau. Je vous invite à relayer cette manifestation auprès de votre communauté éducative et à associer votre établissement à cet événement mondial.

En tant que chef d'établissement, vous êtes sur le terrain les premiers acteurs de la réussite de ces projets. La concertation avec toutes les composantes de vos communautés scolaires - et notamment les parents d'élèves - l'adaptation au contexte et aux publics de votre établissement et le dialogue constant avec les postes diplomatiques et nos services sont des éléments prépondérants pour relever ces enjeux.

Vous pouvez compter sur l'ensemble des services de l'Agence - sur le terrain, à Paris et à Nantes - pour vous accompagner dans vos démarches tout au long de l'année.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos équipes, une bonne rentrée et une excellente année scolaire.



Christophe BOUCHARD